

Institut supérieur de philosophie



FILO1315 Textes philosophiques I: Explication d'auteurs anciens

[30h] 4 crédits

Enseignant(s): Jean-Michel Counet, Pierre Destrée

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Capacité d'analyser un texte philosophique de l'Antiquité

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le but de ce cours est d'apprendre aux étudiants à "lire" et analyser de manière relativement approfondie des textes de philosophes de l'Antiquité.

Résumé : Contenu et Méthodes

Le thème de cette année est le rapport entre philosophie et littérature, de Socrate à Aristote. Nous lirons de Platon: l'Ion, et des extraits de la République (tous deux dans les traductions parues en GF); d'Aristote, la Poétique (Aux belles Lettres, coll: Classiques en poche, par B. Bernez).

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : connaissance minimale de l'histoire de la philosophie grecque

Évaluation : examen oral, à partir d'un travail préparé par l'étudiant.

Support : dossier de textes ou notes de cours.

Programmes proposant cette activité

ELAT9CE	Certificat universitaire en langue, littérature et civilisation latines
ISLE3DA/IS	Diplôme d'études approfondies en philosophie et lettres (philosophie)
ISP20	Licence à durée réduite en philosophie
ISPB9CE	Certificat universitaire en philosophie (approfondissement)

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CLAS21	Première licence en langues et littératures classiques	(3 crédits)	
CLAS22	Deuxième licence en langues et littératures classiques	(3 crédits)	
ISLE3DA/IS	Diplôme d'études approfondies en philosophie et lettres (philosophie)	(4 crédits)	
ISP20	Licence à durée réduite en philosophie	(4 crédits)	
ISP21	Première licence en philosophie	(4 crédits)	
ISP22	Deuxième licence en philosophie	(4 crédits)	
ISPB9CE	Certificat universitaire en philosophie (approfondissement)	(4 crédits)	
LAFR13BA	Troisième année de bachelier en langues et littératures modernes et anciennes	(4 crédits)	Obligatoire
ROM21	Première licence en langues et littératures romanes	(4 crédits)	
ROM22	Deuxième licence en langues et littératures romanes	(4 crédits)	